

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 160

Artikel: Lettre Patoise

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bruit de cette partie formidable décida les derniers récalcitrants. Le petit de l'adjoint, à qui son père, un libre-penseur fini, avait formellement interdit d'aller au « château », fit un tel vacarme, que le sectaire du céder. Un autre, qu'on avait enfermé, sauta par la fenêtre, et accourut en disant :

— Ah ! mes amis ce soir... quelle ráclée !... quelle ráclée !... mais ça m'est bien égal !...

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que « m'sieu l'abbé Just » était devenu l'idole de tous les mórreux du bourg.

Le séminariste en profita d'abord pour leur insinuer que les mouchoirs n'avaient pas été inventés pour des prunes, ensuite pour leur faire, à l'occasion un petit, oh ! tout petit bout de morale... C'était si gentiment dit, que ça n'enrayait jamais, et que les vauriens les plus déterminés finissaient par dire comme les autres...

Hélas ! les meilleures choses sont celles qui passent le plus vite !.. Les vacances ont pris fin, et l'abbé Just est revenu à Issy commencer sa seconde année de philosophie.

Hier, il était dans sa cellule, assis devant sa petite table, avec — ô revanche des choses ! — son *Cursus Philosophiae* ouvert sous les yeux... Mais sa pensée distraite ne s'arrêtait pas sur le livre et allait, allait... là-bas, vers le village tant aimé où, quelques mois auparavant, il avait goûté l'inexprimable joie de faire quelque chose pour son maître Jésus.

Et déjà, dans son âme mélancoliquement songeuse, il revoyait tous ces petits paysans qu'il avait tant amusés, et Pierrot, et Justin, et son petit Toinet, et tant d'autres... Qu'étaient-ils devenus ?... avaient-ils conservé la petite semence déposée dans leur cœur ?... se souvenaient-ils seulement encore de lui ?... avaient-ils raison, ceux qui lui prédisaient l'insuccès final !...

Et quelque chose qui était plus qu'un soupir, et qui allait devenir peut-être un sanglot, contractait déjà la gorge du jeune homme, quand on frappa à la porte de sa cellule. Il ouvrit. C'était une lettre et une caisse. Il déchira l'enveloppe et lut :

« Monsieu labé,

« Tou vos peti zenfan aurait voullu vou soiter pluto labonanée, et vou dir qu'ils étaient bien sage. Ceulement il voulait vou zenvoyer un souvenire du péyi et on navait pas pu l'atrappé, s'est un équreuil vivan. Il nou a joliment mordu, allé !

« Nou faison toujour la prierre que vou nou zavé aprise et nou vou cerron la main d'amitter.

TOU VO PETI ZAMIS.

« F. S. — Cil y a des fôte d'ortografe, ces parce que nou zavons voullu la faire tout ceul. »

Je ne sais pas ce que l'abbé Just fera de son écureuil ; mais je sais bien que jamais lettre ne lui a fait plus plaisir que celle-là !

JEAN DES TOURELLES.

LETTRE PATOISE

Dâ chu lai rotche de l'Angoulat.

Dâ mon ermitaidge, chu mai rotche, y en vois de totes les soôches à pe y erô de même.

Donc voici ça qui ai oyiu racontait pas enne bande de fannes in djo de foire.

Ai yé quelque annie à Mettembet qu'en ai-vaît in bon véye régent que demourait tot seul aiyo sai fanne, enne russe, comme ses euyès le môtrint. In herba, ai décidentement d'aitchetai in poë pô botchayie. Ai trovint qu'en aitchetin lai tchies an aivait d'gemais de graiche, ni ran. Ai l'aivint réjon ! Donc, ai vint aitchetai c'te bête ai P. ai pe ai se lai fint aïmonnaï ai l'hôta pô le saingnie. Ai se réladintdgié di bon boudin qu'evelint mendgie. Ai tuan ci poë, mais qu'e diale, ai ne coulépe enne gotte de sain ; ai y copan le cò tot net : ce se lai même tchose. le sain était foidgie. Ai crie enne é dgenatches, é sorcie ! Tain pé, ai fayé se pésaut de boudin.

L'annie aipré, ai revoyenne in poë, mais pù dâ P. Ai l'aitchetenne à velaidge ai pe le voyenne saingnie li. I vò promâ di boudin, régent, dié lai fanne. Bon ! les voili tò pra. Ai l'empognan lai bête, ai pe le botchue que ne badinaipe tot plain, enfilai son coute et le sain coulé comme enne cornotte de fontaine. Mais lai fanne à lieu de vite allait aivò son soya pô le raimessai était occupai ai tiueri dain sai baigatte enne petête fiole que contenait i ne sépe quoi, probablement in élixir pô évairait les malins echprits, qu'elle répondé chu le poë. Ma foi tien elle se prâte pô allait racidre le sain, ai l'avait fini de coulai et adien boudin enne fois de pù. Tiu a ce que fesait enne belle tête, chu soli ? Chi bin que le régent dié en sait fanne : « Enne autre fois tiein nos vorain botchayie te demourrai en l'hôta, sai yé des dgenatches aipré nos poës, ai ne ian épe d'âtres que toi. »

L'ermite.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 158 du *Pays du Dimanche* :

618. ENIGME

Mémoire.

619. CURIOSITÉS

BOCK ?

Le nom de *Bock*, Bouc, tire son origine de la Brasserie de Francfort, à l'enseigne du Bouc.

620. MOT CARRÉ

M E D A R D
E T O L I E
D O R I D E
A L I Z E S
R I D E E S
D E E S S E

621. ANAGRAMME

Outre Route. Rouet.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Un partisan de la liberté de la parole mais non de l'insulte à Porrentruy ; L'union fait la force à Delémont ; Nemo à Chaux-de-fonds ;

626. CHARADE

Dans ba be bi bo bu, je montre mon *premier* ; J'arme de mon *second* la main du jardinier, Et je place mon *tout* au bord du chandelier.

627. MOTS HISTORIQUES

Qui a fait cette réflexion, à quel auteur et à quel ouvrage classique s'appliquait-elle :

« Voilà de quoi vous attirer bien des lecteurs et beaucoup d'ennemis ! »

628. LOGOGRIPE.

Lecteur, sur mes sept pieds tu reposes souvent ; Arrache-moi le cœur, je deviens ton parent.

629. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Prénom féminin.
X X X X X X	2. Trouve la réponse.
X X X X X	3. Prisonnier fugitif.
X X X X	4. A Venise.
X X X	5. Moitié de la dame de trêfle.
X X	6. Négation.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 5 février prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courroux. — Assémbly de l'arrondissement d'état-civil le 3 février de 10 à 1 h. au bureau de la mairie pour nommer l'officier d'état-civil.

— Le 27 à 11 h pour se prononcer sur un legs, décider si la place d'instituteur et d'institutrice de Courcelon seront mises au concours, décider la construction d'un chemin à la Combe.

Bassecourt. — Le 27 de 1 h. à 3 h. à la Halle de gymnastique pour nommer 2 conseillers.

Courgenay. — Le 27 à 1 h. pour voter le budget, s'occuper de l'établissement de réverbères, de vente de terrain, de la place de fontainier.

Courtemanche. — Le 27 pour voter le budget, ratifier un échange de terrain.

Cornol. — Le 27 à 1 h. pour voter le budget, s'occuper d'une cloche, du téléphone, décider de la prise des taupes, etc.

Damvant. — Le 27 à 11 h. pour discuter le règlement d'une école complémentaire.

Fontenais. — Le 3 février à 11 h. pour voter le budget.

Fahy. — Le 27 à 2 h. pour s'occuper du réservoir, de réparation à la cure, etc.

La Scheulte. — Le mercredi 30 pour séparer le fond des pauvres et voter le budget.

Ocourt. — Le 27 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Rebeuvelier. — Le 27 à 2 h. pour s'occuper du subside de 50 cent. par âme de population accordé aux établissements de bienfaisance.

Cote de l'argent

du 23 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 111. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. — le kilo

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.